

No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 18 février 2016 à 11 h 30 à l'Hôtel de Ville de New Richmond, à laquelle sont présents :

**M. Allen Cormier**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Simon Deschênes**, conseiller de Sainte-Anne-des-Monts

Administrateur remplaçant représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**M. Roger Chevarie**, conseiller de Fatima

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Jean-Mathieu Poirier**, conseiller de Havre-aux-Maisons

Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**M. Rodrigue Brousseau**, maire de Petite-Vallée

Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Louise Langlois**, mairesse de Chandler

Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Jean-Guy Poirier**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. Richard St-Laurent**, maire de Nouvelle

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

**M. Guy Gallant**, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

### Ainsi que :

**M. Antoine Audet**, directeur général de la Régie

**Mme Marie-Andrée Pichette**, coordonnatrice aux opérations

### Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre :

**M. Roch Audet**, maire de Bonaventure

Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

**M. André Boudreau**, maire de Percé

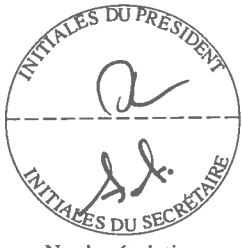
Administrateur remplaçant, représentant la MRC du Rocher-Percé

**M. Daniel Côté**, maire de Gaspé

Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Micheline Pelletier**, mairesse de Sainte-Anne-des-Monts

Administratrice régulière représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

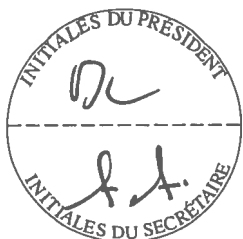


No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée (adoption);
3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
5. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2015 (adoption);
6. Suivi des finances et des opérations;
  - 6.1. États financiers et rapport d'achalandage;
  - 6.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
  - 6.3. Autorisation d'intervention auprès du gouvernement (adoption);
7. Demande de financement 2016 au MTQ (adoption);
8. Ajouts aux contrats de transport;
  - 8.1. Ajout au contrat #TC2015-05 pour le transport des personnes avec Autobus des Monts (adoption);
  - 8.2. Ajout au contrat #TC2015-02 pour le transport des personnes avec Transport Baie-des-Chaleurs (adoption);
  - 8.3. Ajout au contrat #TC2015-01 pour le transport des personnes avec Transport Jos Dugas et Fils (adoption);
9. Tournée régionale de présentation de la RÉGÎM;
10. Points d'informations;
  - 10.1. Représentation de l'ATCRQ;
  - 10.2. Démarrage de l'étude de besoins avec le CIRADD/CERMIM
  - 10.3. Réseau d'aires d'attente et de stationnement;
11. Affaires nouvelles;
12. Date et lieu de la prochaine rencontre;
13. Période de questions;
14. Levée de l'assemblée (adoption).



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le directeur général, Antoine Audet, souhaite la bienvenue à tous.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 2. NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

Vu l'absence du président Daniel Côté et de la vice-présidente Micheline Pelletier, les administrateurs doivent nommer un président d'assemblée.

Allen Cormier propose Jean-Guy Poirier à titre de président d'assemblée.  
Jean-Guy Poirier accepte d'être président d'assemblée.

R16 - 01

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Allen Cormier et résolu unanimement de nommer Jean-Guy Poirier à titre de président d'assemblée.

### 3. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-Mathieu Poirier propose Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

Marie-Andrée Pichette accepte d'être secrétaire d'assemblée.

R16 - 02

### **RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ** par Jean-Mathieu Poirier et résolu unanimement de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de secrétaire d'assemblée.

### 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R16 - 03

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

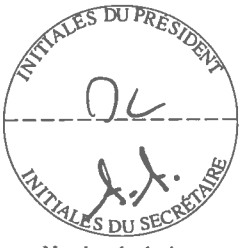
### 5. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2015

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 17 décembre 2015 » est présenté.

R16 - 04

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 DÉCEMBRE 2015**

**IL EST PROPOSÉ** par Richard St-Laurent et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2015 tenue à Carleton-sur-Mer tel que lu et présenté.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 6. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

#### 6.1. États financiers et rapport d'achalandage

Les états financiers et le rapport d'achalandage au 31 décembre 2015 sont présentés.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 6.2. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés des mois de novembre et décembre 2015 est remise aux administrateurs. Le montant total au 30 novembre 2015 est de 259 573,18 \$ et celui au 31 décembre 2015 est de 270 032,45 \$.

R16 – 05

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ** par Louise Langlois et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de novembre et décembre 2015, au montant total au 30 novembre 2015 de 259 573,18 \$ et au 31 décembre 2015 de 270 032,45 \$.

#### 6.3. Autorisation d'intervention auprès du gouvernement

Il est demandé au conseil d'administration d'autoriser la responsable de la comptabilité, Madame Nathalie Cyr, à intervenir auprès du gouvernement pour nos différents dossiers (taxations, etc.)

R16 – 06

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION D'INTERVENTION AUPRÈS DU GOUVERNEMENT

**IL EST PROPOSÉ** par Guy Gallant et résolu unanimement d'autoriser Madame Nathalie Cyr, responsable de la comptabilité de la Régie, à intervenir en son nom auprès des instances du gouvernement concernant nos différents dossiers.

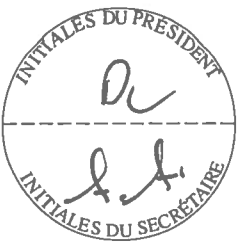
### 7. DEMANDE DE FINANCEMENT 2016 AU MTQ

R16-07

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA DEMANDE AU MTQ EN VERTU DU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL – VOLET 2 /2016

**ATTENDU QUE** le Réseau de transport collectif Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (« RÉGÎM ») a souscrit à la convention d'aide financière conclue le 8 novembre 2010 entre le ministère des Transports (« MTQ »), la Conférence régionale des élus de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (« CRÉGÎM »), les 5 MRC du territoire gaspésien et l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine (« ci-après désignées collectivement : "les ou des MRC" ») en vertu du programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional du MTQ (« Convention d'aide financière ») et que cette Convention d'aide financière a été reconduite pour l'année 2012 par l'avenant no.1 en date du 25 septembre 2012;

**ATTENDU QUE** cette Convention d'aide financière est arrivée à échéance le 31 décembre 2012;



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**ATTENDU QUE** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (« Régie ») a continué les opérations du RÉGÎM;

**ATTENDU QUE** les MRC ont mis en commun l'exercice de leur compétence en transport collectif de personnes au sein de la Régie et de ce fait, la Régie est un organisme admissible au sens du programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional;

**ATTENDU QUE** les MRC ont confié la responsabilité à la Régie de percevoir, recevoir, négocier et demander du financement public ou privé en son nom ou au nom des MRC afin de financer les services de transport collectif sur le territoire des MRC;

**ATTENDU QUE** le programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services en transport collectif a été reconduit pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2016 et que ce programme est en continuité avec le programme précédent;

**ATTENDU QU'**en vertu des modalités du volet II de ce programme, les MRC sont chacune des organismes admissibles à la subvention prévue pour l'organisation et l'exploitation des services de transport collectif à la hauteur de 100 000 \$ par année pour un montant global de 600 000 \$, et ce, à condition que le milieu local contribue financièrement à la hauteur de 300 000 \$ pour l'ensemble des MRC;

**ATTENDU QUE** les MRC ont confié et délégué à la Régie la planification, la coordination, l'organisation, la gestion et le fonctionnement du transport collectif sur le territoire des MRC et de la région.

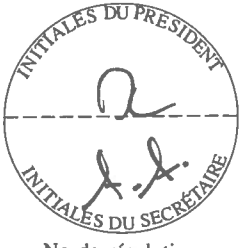
**IL EST PROPOSÉ** par Roger Chevarie et unanimement résolu :

- **QUE** la Régie dépose une demande de subvention au ministère des Transports en vertu du programme d'aide au développement du transport collectif pour le même montant que celui reçu en 2015 en vertu de ce programme, soit un montant de 600 000 \$;
- **QUE** la Régie reconduit jusqu'au 31 décembre 2016, et souscrit, en lieu et place du RÉGÎM, aux termes de la Convention d'aide financière, telle que modifiée par l'avenant no 1 en date du 25 septembre 2012;
- **QUE** la Régie accepte, dans la mesure prévue par la loi, la gestion et l'administration du fonds de transport et des sommes à recevoir en vertu du programme d'aide au développement du transport collectif pour les MRC;
- **QUE** la Régie accepte le mandat de planification, coordination ainsi que celui d'organisation, de gestion et de fonctionnement du transport collectif sur le territoire des MRC;
- **QUE** la Régie autorise son président à signer, le cas échéant, tout document nécessaire à la mise en application de la présente résolution.

### 8. AJOUT AUX CONTRATS DE TRANSPORT

#### 8.1. Ajout au contrat #TC2015-05 pour le transport des personnes avec Autobus des Monts

Suite à des discussions concernant la gestion des journées de fermeture en raison des conditions climatiques, un addenda au contrat TC2015-05 est présenté pour adoption.



No de résolution  
ou amendement  
**R16-08**

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA 1 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC 2015-05 CONCERNANT LE COÛT DU CONTRAT ET LES FERMETURES DE SERVICE**

**IL EST PROPOSÉ** par Simon Deschênes et résolu unanimement d'adopter l'addenda 1 au contrat #TC2015-05 tel que présenté.

### **8.2. Ajout au contrat #TC2015-02 pour le transport des personnes avec Transport Baie-des-Chaleurs**

Suite à l'offre de service établi avec Transport Baie-des-Chaleurs concernant les trajets du cégep et celui de Pin Rouge, un addenda au contrat TC2015-02 est présenté pour adoption.

R16 – 09

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA 1 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC 2015-02 CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORT POUR LE CÉGEP ET POUR LE SKI-BUS DE PIN ROUGE, HIVER 2016**

**IL EST PROPOSÉ** par Louissette Langlois et résolu unanimement d'adopter l'addenda 1 au contrat #TC2015-02 tel que présenté.

### **8.3. Ajout au contrat #TC2015-01 pour le transport des personnes avec Transport Jos Dugas et Fils**

Suite à l'offre de service établi avec Transport Jos Dugas et fils concernant les trajets ski-bus du Petit Chamonix, un addenda au contrat TC2015-01 est présenté pour adoption.

R16 – 10

### **RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA 1 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC 2015-01 CONCERNANT LE SERVICE DE TRANSPORT POUR LE SKI-BUS DU PETIT CHAMONIX, HIVER 2016**

**IL EST PROPOSÉ** par Richard St-Laurent et résolu unanimement d'adopter l'addenda 1 au contrat #TC2015-01 tel que présenté.

## **9. TOURNÉE RÉGIONALE DE PRÉSENTATION DE LA RÉGIE**

Antoine Audet annonce que la Régie se lancera dans une tournée régionale de présentation de la Régie. Elle organisera des rencontres dans chacune des MRC, en y invitant certains intervenants ciblés, mais en laissant également la porte ouverte au grand public.

Les objectifs de cette tournée sont :

- Informer les citoyens, les entreprises et les organismes :
  - ✓ Au sujet des services offerts par la RÉGÎM
  - ✓ Au sujet du fonctionnement de la RÉGÎM
  - ✓ Au sujet des pistes de développement de la RÉGÎM
  - ✓ Au sujet des collaborations possibles
- Récouter de l'information
  - ✓ Quant aux besoins de transport de la population
  - ✓ Quant aux améliorations à apporter au réseau (trajets et services connexes)
  - ✓ Quant aux opportunités de développement de trajets spéciaux



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

- Créer un lieu d'échanges et ainsi favoriser un sentiment de proximité entre le milieu et la RÉGÎM (développer une relation)
- Créer un lieu qui favorise le développement de partenariats pour améliorer l'intermodalité (ex. : transport adapté/commissions scolaires, etc.)
- Répondre à un besoin exprimé de la part d'organismes et de citoyens

Le calendrier prévu des rencontres est le suivant :

Avignon :	17 mars
Bonaventure:	23 mars
Îles-de-la-Madeleine :	30 mars
Haute-Gaspésie :	12 avril
Rocher-Percé :	19 mai
Côte-de-Gaspé :	26 mai

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 10. POINTS D'INFORMATION

#### 10.1. Représentation à l'ATCRQ

Antoine Audet profite de l'occasion pour rappeler aux administrateurs qu'il siège toujours au conseil d'administration de cet organisme. Il explique aussi que ce dernier est en grande réflexion sur son avenir, vu le contexte économique actuel.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 10.2. Démarrage de l'étude de besoin avec le CIRADD/CERMIM

Antoine Audet informe le conseil d'administration que, suite à la confirmation du financement, le projet de l'étude de besoin avec le CIRADD/CERMIM est démarré.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 10.3. Réseau d'aires d'attente et de stationnement

Tel que les administrateurs peuvent le constater dans la fiche d'information présentée à ce point, le réseau d'aire d'attente et de stationnement a été lancé et les débuts de l'implantation se déroulent comme prévu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 11. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point n'y est apporté.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.



No de résolution  
ou annotation

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

### 12. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 7 avril 2016 à Sainte-Anne-des-Monts.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public ne s'étant présenté, aucune question n'est posée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

### 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Rodrigue Brousseau et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

#### CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par  
Le président,

Daniel Côté

Lu et certifié conforme par  
le secrétaire-trésorier,

Antoine Audet

20/04/15

Date

19/12/2016

Date

#### ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

07 avril 2016

Date

R16 - 11